

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 07/04/2016 à Domblans

Mme MARTELIN rend compte du Conseil Communautaire :

Mr Frachon a remercié le Président et tous les membres et personnels qui ont œuvré en faveur de la COM.COM (Maires, conseillers, collectifs des habitants pour leurs implication et mobilisation).

Mr Vuillaume a remercié toutes les personnes ainsi que les employés qui se sont mobilisés, et ainsi permis de conserver les compétences développées depuis 20 ans, et parvenir au lissage des finances et de la fiscalité. Cette décision va également éviter au maximum la perte d'emploi des personnels.

- Regrets concernant le projet de la salle omnisports qui ne pourra pas se concrétiser.
- Bilan des activités menées depuis 10 ans
- Remerciements à Mr Feniet qui a présenté sa démission au poste de vice-président et ainsi que pour le travail qu'il a fourni. La compétence sport sera confiée au vice-président en charge de la culture, et la compétence bâtiment et développement économique au vice-président en charge de l'environnement
- La CCCHS garde une réserve financière afin de faire face à son fonctionnement pour les 2 années avenir, et la réunification avec l'autre COM.COM

La répartition des sièges au conseil communautaire va être revue du fait des modifications.

Élection du vice-président à la Culture et au Sport : Mr Ballet Roger.

Budget

- Compte de gestion : les dépenses d'investissement concernent la voirie, les bâtiments et les emprunts.
- Compte administratif : les dépenses de salaires sont en augmentation, les subventions aux associations, redevances des ordures ménagères impayées (40 foyers n'ont pas payé)
- Recettes: proviennent principalement des impôts ménagers et des dotations de l'état.
- Dépenses: charges périscolaires (45%) et le personnel.
- la capacité d'autofinancement est de 87 € / habitant (la moyenne des Com.com de 27 €/ha) le budget est équilibré et l'investissement continu.

Bâtiment

- Le seul investissement sera le changement de l'ascenseur de la maison de la Haute Seille
- Parc animalier : construction de 2 volières.

Voirie

- 700 000 € dont 400 000 € pour la réfection des voiries et 300 000 € pour les ouvrages d'art

Mr Chalandard regrette que le projet des déplacements doux ne soit pas finalisé.

Mr Noir répond que les communes ont préféré attendre le devenir de la COM.COM.

Spac

Les dépenses sont en diminution car il y a eu moins d'études.

Économie

La différence entre les recettes et les dépenses provient en partie des impayés (le trésorier, Mr Remy informe qu'il va se pencher sur le problème et chaque commune sera informée des personnes redevables) .

Sport

Les subventions représentent la moitié des dépenses de fonctionnement (réflexion en cours).

Périscolaire

Gratuit ou avec une participation très faible (charges de personnels en augmentation).

Extra scolaire

Moins de participation quand les activités sont payantes (14 semaines)

Rami: fonctionne bien

Tourisme.

- création d'une aire de services pour camping-car et mise en place de l'application de valorisation touristique du territoire

Environnement :

- Visite du grand site de France
- La lutte contre l'Ambroisie continue
- le programme des pelouses de la Haute Seille se poursuit.

Mr. Noir signale que de nombreuses études sont engagées et financées mais il n'y a pas de retour précis. La COM.COM va être vigilante sur ce sujet.

Économie ,Bâtiment

- projet de lotissement industriel sur le site ODO.

Vie culturelle

- CTEAC : en 2015 : intervention de la Brigade des planteurs d'arbres et spectacles pour jeunes publics scolaires
en 2016 - Ateliers sur le thème de l'écriture, ateliers artistiques autour de la musique assistée par ordinateur
- Du 7 au 14 mai 2016 « semaine des Branchée» avec spectacle dans les arbres, sur un parking, sur les sentiers PDIPR

Communes nouvelles, compte-rendu réunion du 06/04/2016 à Domblans (MM. Frachon, Chalandard, Courtout, Campy)

M. le Maire indique que les discussions sont toujours en cours entre les Communes de Domblans, Bréry et Frontenay pour étudier les avantages et les inconvénients à la constitution d'une commune nouvelle. Il convient pour l'instant de voir les fonctionnements respectifs de chaque commune. Les représentants des Communes ont exposé leurs budgets, leurs projets et évoqué d'éventuels projets communs (internet haut débit, déplacements doux, conseil municipal des jeunes).

Une prochaine réunion est prévue le 17 mai à Bréry.

Délibération concernant la représentativité communale dans les Communautés de Communes

Suite à une modification de la loi en Mars 2015, une nouvelle répartition des représentants des communes au sein du Conseil Communautaire doit être validée avant le 30 avril 2016. Quatre communes doivent réélire au sein de leur Conseil Municipal le nombre de délégués suivants, ce jusqu'au 31/12/2016 :

- ▶ Domblans : 1 conseiller supplémentaire
- ▶ Hauteroche : 5 conseillers
- ▶ Lavigny : 1 conseiller supplémentaire
- ▶ Voiteur : 1 conseiller supplémentaire

Sont actuellement délégués : M. le Maire, M. Chalandard (1^{er} adjoint), M. Dutarel (2^{ème} adjoint).

M. le Maire propose à M. COURTOUT d'être délégué. Il refuse car il souhaite être membre de la commission voirie. M. le Maire propose à M. CAMPY, qui accepte, d'être délégué et de ce fait apportera ses connaissances pour la compétence périscolaire.

Prêt de la salle dite « Tosi », exposé des motifs et règlement (Rapporteur Mr Nozière)

M. NOZIERE remet à chacun des membres du Conseil Municipal une synthèse du règlement intérieur élaborée par le groupe de travail concernant le prêt de la salle Tosi. M. NOZIERE fait remarquer que dans cette ébauche du règlement l'aspect sécurité n'a pas été évoqué, et qu'il serait bon de le prendre en compte ne serait-ce que par le nombre de participants qui devra être limité.

Il évoque également d'autres possibilités :

- que la salle Tosi ne soit prêtée qu'aux associations
- que la salle ne soit plus louée aux particuliers
- que les jeunes créent une association qui dépende du Comité des Fêtes pour qu'ils puissent se gérer seuls et assurer leurs responsabilités en rédigeant leur propre règlement

M. RIZZI suggère qu'une rencontre avec les jeunes soit organisée afin de connaître leurs attentes.

M. le Maire est favorable à l'organisation d'une telle réunion publique avec les jeunes. La commission pourrait étudier quelles sont les tranches d'âges qui peuvent être concernées.

Il conviendra de revoir les propositions au prochain Conseil Municipal. En attendant cette salle n'est plus prêtée aux particuliers.

Projet de règlement « Bourse au permis de conduire un véhicule automobile (Rapporteur Mr Nozière)

M. NOZIERE remet à chacun un projet de règlement établi par les membres du groupe de travail. Il apparaît qu'il y ait des anomalies au niveau de la rédaction des documents (convention avec les auto-écoles et charte).

M. le Maire demande à la commission de rectifier ces documents et de finaliser le règlement d'attribution de « Bourse au Permis de Conduire » et de répondre aux personnes qui ont déposé une demande de Bourse.

Proposition de location d'une parcelle communale (ZH47 zone NS du PLU) pour maraîchage avec installation de tunnels. Délibération

Point sur le projet de Conseil Municipal des Jeunes (Mme Guillaume-Belle)

Sujet reporté en raison de l'absence de Mme GUILLAUME-BELLE. D'autre part, il reste une inconnue quant à la nomination des instituteurs à la rentrée scolaire 2016-2017.

Compte-rendu réunion SIBS du 30/03/2016

M. Chalandard rend compte des points traités lors de la réunion du SIBS à laquelle M. HEDIN a assisté également. M. BOYON de l'Agence de l'Eau et M. MICHALAK de l'EBTP étaient présents.

■ Présentation des travaux 2016 :

- projet d'aménagement futur du seuil de la Seille à RUFFEY
- entretien et restauration de la ripisylve sur la Seille
- traitement des atterrissements à Voiteur, Bréry et Arlay
- ruisseau du Bief des Friods de Fontainebrux : enlèvement des plantes héliophiles et plantations d'arbres
- travaux de renaturation du ruisseau de Blandans

■ vote du compte administratif 2015, du compte de gestion 2015 et du budget primitif 2016.

Visite du MEDDE du 05/04/2016. Projet Label Grand Site de France

M. Chalandard rend compte de la visite du territoire de Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille à laquelle participaient des représentants du Ministère de l'Environnement, du Réseau des Grands Sites de France et de la DREAL Bourgogne-Franche Comté en vue de l'obtention de la labellisation « Grand Site de France » pour le vignoble du Château- Chalon et les reculées.

Malgré un temps pluvieux toute la journée, tous les participants ont été ébahis par les différents sites : Frontenay, château-Chalon, Belvédère des Granges de Ladoye, Granges-sur-Baume, Baume les Messieurs. La journée s'est terminée par un débriefing à la Mairie de Nevy-sur-Seille. Les représentantes du Ministère de l'Environnement et de la DREAL ont souligné l'énorme travail accompli pour valoriser le patrimoine. Il convient donc dans un premier temps d'obtenir le classement « Grand Site » puis le label de France.

Nettoyage de Printemps – Bilan

M. CHALANDARD rend compte du déroulement de l'opération « Nettoyage de Printemps » qui a eu lieu le Vendredi 8 Avril 2016. Cette opération a réuni environ 53 enfants, 2 instituteurs, des adultes, un employé municipal, et des conseillers municipaux. Plusieurs équipes ont été constituées. Il est à noter que moins de déchets ont été ramassés par rapport aux années précédentes.

L'opération s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié servi à la Mairie. Des œufs de Pâques ont été offerts aux enfants. M. CHALANDARD remercie tous les participants. Il indique que ce sont les membres de l'USCS qui se chargent de nettoyer les abords du stade.

Réunion Cabinet REILE-SIBS du 08/04/2016. Projet de restauration du ruisseau de BLANDANS (Phase 2 : avant Projet. Sommaire)

M. Chalandard présente succinctement le projet des travaux de restauration du ruisseau de Blandans sur environ 215 m linéaires. Le but est de préserver la faune aquatique. Sur la partie privée du ruisseau avec accord du propriétaire. Le SIBS posera une clôture pour éviter le piétinement du bétail, construira des abreuvoirs et réalisera une traversée pour le bétail. La phase suivante consistera à un reméandrage de la partie basse à prévoir en 2017.

Projet tutoré. Valorisation de la mare de DOMBLANS

M. Chalandard présente au Conseil Municipal l'étude réalisée par la classe de BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée de Montmorot. Cette étude a pour but de proposer un plan de valorisation de la mare intra-forestière du Bois Vernois. Il convient de refaire le chemin, la signalisation pédagogique et de refaire un curage. Cette mare présentant un intérêt écologique et pédagogique, le Conseil Municipal très intéressé par cette étude, demande la poursuite du plan de mise en valeur site par la C.C.C.H.S. dans le cadre de sa compétence. Environnement.

CCCHS Site ODO : projet cabinet ABCD

M. Chalandard présente aux membres du Conseil Municipal l'hypothèse d'aménagement réalisée par le cabinet de Géomètres ABCD de 4 lots sur l'ancien site ODO appartenant à la CCCHS. Il y aurait déjà 2 demandes pour le lot A.

Si la CCCHS aménageait un lotissement, il faudrait qu'elle rétrocède la voirie et les réseaux à la Commune à l'euro symbolique.

Schéma directeur et schéma de distribution d'alimentation en eau potable (Groupe IRH Environnement), PHASE 1 – Etat des lieux et inventaire patrimonial

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport – phase 1 établi par le bureau d'études IRH concernant le schéma directeur d'alimentation en eau potable. Il s'agit dans un premier temps d'un état des lieux et de l'inventaire patrimonial. Il reste encore 3 phases à réaliser :

- phase 2 : campagne de mesures et modélisation du réseau
- phase 3 : élaboration et comparaison technico-économique de scénarios
- phase 4 : établissement du schéma directeur

Affaire à suivre.

Remplacement conduite eau potable (Stade → réservoirs de Blandans) Entreprise PETITJEAN, point sur les travaux

M. le Maire fait le point sur les travaux :

- L'entreprise PETITJEAN a commencé la préparation du chantier par le stockage du matériel et des diverses fournitures sur un site proche des travaux
- les travaux ont débuté vers la plaine de sports et remontent en direction de Blandans

Travaux d'amélioration de la collecte et du transit des eaux usées, point sur les travaux dans les propriétés privées à Domblans (Entreprise PETITJEAN).

M. le Maire fait le point sur les travaux :

- pose de canalisations dans la dernière propriété privée habitée à Domblans
- essais d'étanchéité : ouvrages de Voiteur : validés
- raccordements électriques à prévoir à Domblans le 29/04

Les travaux suivent leurs cours et sont parfois arrêtés en raison des épisodes pluvieux

Eclairage public parking du nouveau cimetière. SIDEC affaire n°16 30014 – Délibération et convention

Eclairage public Chemin de Rochette. SIDEC affaire n° 16 30015 – Délibération et convention

Délibération du SIDEC pour la Mise A Disposition de Services pour la réhabilitation de la passerelle piétonne sur la Seille – assistance technique et administrative : délibération

Compte-rendu de la réunion commission voirie de la CCCHS du 04 avril 2016

M. COURTOUT rend compte de la réunion.

■ Chantiers proposés :

- 1- Chemin des Isles (partie haute en enrobé pour un coût de 8920 € HT)
 - 2 - Rue des Coteaux de la Haute Seille (entre la salle des fêtes et le tri postal en enrobé pour un coût de 19940 € HT)
 - 3 - Route de la Muyre (en enrobé coulé à froid pour un coût de 6610 € HT)
 - 4 – Rue du Reposoir (en EC bicouche pour un coût de 7683 € HT)
- ▶ soit un total des 4 chantiers proposés de 43153 € HT (51784 € TTC)

■ Chantiers retenus :

- 1- Chemin des Isles
- 2 - Rue des Coteaux de la Haute Seille
- 3 - Route de la Muyre (travaux à faire avant : trottoir entre l'impasse et la rue des Champs Ramboz.

Attendre la notification du Conseil Départemental du Jura pour l'obtention de la subvention au titre des amendes de police). Le coût total des travaux retenus s'élèvent à 35470 € HT, soit 42564 € TTC.

- Remise à niveau des tampons : coût de la part communale rue des Coteaux de la Haute Seille : 482,16 € TTC

Délibération à prendre pour subvention (amendes de police) pour le trottoir route de la Muyre : délibération

Fixation d'une date pour le fleurissement

M. Courtout propose aux membres de la commission (M. Grillot, Mme Guillaume-Belle, Mme Meule, M. Chalandard, M. Dutruel) de réunir le lundi 2 mai à 18h30 en Mairie.

Il propose également de fixer une date avec les membres de la commission voirie (M. Courtout, M. Campy, M. Nozière et Mme Martelin) : le mardi 10 mai 2016 à 18 heures en Mairie (étudier les problèmes de vitesse Chemin du Prélôt et route de Saint Germain-les-Arlay).

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 29 mars 2016 à 20h30 à l'école de Domblans

M. CAMPY rend compte succinctement du conseil d'école. Les points principaux abordés ont été :

- l'arrivée d'une quinzaine d'élèves de l'école de Bréry à l'école de Domblans suite à la fermeture du site de St Germain les Arlay. La directrice de l'école de Domblans regrette de ne pas avoir été informée officiellement de l'arrivée de ces élèves par l'Education Nationale.

- visite des locaux de l'école de Domblans le samedi 2 avril par les parents et les élèves venant de Bréry. M. CAMPY s'est excusée de ne pas s'être concerté avec la directrice pour la prise de cette date, celle-ci travaillant le samedi matin. Les délégués des parents d'élèves n'ont pas apprécié de ne pas avoir également été avertis.

- mouvement des instituteurs à la rentrée de septembre 2016 suite au départ en retraite de M. ANCEAU. A ce titre la directrice a exprimé son étonnement quant à l'attitude de certains parents qui ont annoncé leur intention de scolariser leurs enfants ailleurs si elle projetait d'exercer dans la classe des CM. Elle a tenu à rassurer les parents en indiquant qu'elle suivrait le programme dans toutes les matières, et regrettait que les parents ne soient venus lui en parler directement.

- M. CAMPY a également indiqué que si des parents ont des doléances à exprimer qu'ils lui fassent parvenir par courrier uniquement

D'autres points ont été débattus. :

- les rythmes scolaires, le projet d'école, les comptes de la coopérative scolaire, questions diverses

Etude du financement soirée courts-métrage avec l'Ecole

M. CAMPY fait part à l'assemblée des précisions complémentaires apportées par la directrice sur le financement d'une soirée courts-métrage qui aura lieu le 25 juillet dont le coût est de 300 €. Lors de la première présentation de cette demande, le Conseil Municipal ne n'était pas prononcé car il souhaitait disposer d'éléments financiers relatifs à ce festival de courts métrages organisé par l'association NESTA. Aucun élément demandé n'étant fourni, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à cette demande.

Présentation et visite des locaux scolaires le 02/04/2016 à 10h00 aux parents et enfants de Bréry

M. CAMPY indique que les enfants et les parents d'élèves de Bréry ont été enchantés par la visite des locaux scolaires et périscolaires.

Salle des Fêtes demande achat imprimante

M. CAMPY informe le Conseil Municipal qu'il convient de changer l'imprimante qui se trouve dans le bureau du gestionnaire, celle-ci étant hors d'usage. Elle est utilisée pour l'édition des contrats et règlements. Le Conseil Municipal donne son accord pour cet achat.

Commande travaux pour la reprise étanchéité terrasse au-dessus de la cuisine

M. CAMPY que le devis établi par l'entreprise OBTP d'un montant de 12 021,72 € TTC pour les travaux d'étanchéité sur la terrasse béton de la salle des fêtes a été accepté.

Entretien fourneau à gaz, intervention de l'entreprise HORIS (changement des veilleuses gaz)

M. CAMPY indique que l'entreprise HORIS est intervenue à la salle des fêtes pour le remplacement des injecteurs de veilleuse pour les feux vifs. Le montant de la facture s'élève à 266,10 € TTC.

Salle des Fêtes, visite de sécurité du 05/04/2016 à 9h30. Compte-rendu

M. CAMPY informe le Conseil Municipal que les membres de la commission de sécurité ont effectué une visite de la salle des fêtes pour la vérification :

- du système de sécurité incendie
- du système de désenfumage
- de l'installation du gaz
- des installations électriques

Tout est conforme aux normes de sécurité, mis à part l'absence de grooms sur les portes du local de rangement des tables et celle de séparation entre la grande salle et la cuisine.

SICOPAL, demande d'adhésion de la Communauté de Commune de la région d'ORGELET, avis du CM : délibération

QUESTIONS DIVERSES : (tous intervenants)

- lettre de M. ALLUIN Max qui remercie la Commune d'avoir été attentif à sa demande relative au problème de sécurité et de vitesse sur la RD 120
- lettre de Mme GUILLAUME Annick, Présidente du Foyer Rural de Domblans, qui indique qu'à la suite des diverses plaintes des voisins de la salle Tosi, plaintes formulées auprès de M. le Maire à l'issue de soirées organisées par des jeunes du village, le Foyer Rural de Domblans ne souhaite plus être associé au partage de la décision du prêt de la salle
- M. NOZIERE propose de réfléchir à substituer le repas offert aux personnes âgées de 70 ans et plus à un repas offert aux bénévoles des associations domblanaises
- Mme Martelin indique que le magasin CARREFOUR CONTACT subit quelques transformations de rayons et offre de nouveaux produits à la vente
- M. le Maire rappelle qu'il avait émis le souhait auprès du Comité des Fêtes de fédérer les autres associations de Domblans. Le Comité des Fêtes a lancé le projet de Marché de Noël (32 stands) avec la participation de toutes les associations domblanaises et des commerçants.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va prendre un arrêté pour retirer la délégation d'adjoint à M. René DUTRUEL. Une délibération sera soumise à l'approbation du prochain Conseil Municipal
- la date du prochain Conseil Municipal est fixée au mardi 31 mai 2016 à 20 h00

La séance est levée à 23 h 15